

POLITIQUE DE LA VILLE

Quel(s) sens donner à la Politique de la ville 40 ans après son lancement ?



En février 2014, la loi Lamy bouleversait la Politique de la ville, en lui assignant de nouvelles ambitions (pilier développement économique et emploi, création des conseils citoyens, pilotage au niveau intercommunal) tout en réaffirmant l'enjeu central et premier de la mobilisation et de l'adaptation des actions relevant des politiques publiques de droit commun. En 2017, le Président de la République ouvre une importante séquence de co-construction, qui s'est achevée en juillet 2018 par le renforcement et la réaffirmation par le gouvernement, mais également les intercommunalités et métropoles (Pacte de Dijon), de leurs engagements en faveur des habitants des quartiers. Là encore, il s'agit tout à la fois de mobiliser les politiques de droit commun de l'Etat, des collectivités et des signataires des contrats de ville) et de renforcer l'action spécifique (Cités éducatives, adultes relais). Malgré les volontés affichées, la Politique de la ville peine à prendre la place stratégique qui lui revient au niveau local. Son ambition transformatrice et sa capacité d'entraînement, - pourtant formalisées dans les contrats de ville -, sont en effet souvent atténuées par des procédures administratives complexes (reporting, appel à projets...) prenant le pas sur les missions de développement et d'animation et par des priorités changeantes. (Re)donner du sens de la Politique de la ville et (re)poser son utilité dans les territoires semblent dès lors nécessaire afin d'en (re)faire un levier de développement territorial et social. Quelle est actuellement l'ambition de la Politique de la ville tant au niveau national que local ? Quelles priorités entre mobilisation du droit commun et utilisation des moyens spécifiques ? Comment porter la Politique de la ville au sein des collectivités et des institutions ?

Mardi 14 janvier 2020, 9h30-13h, Eaubonne

Le Pôle ressources propose aux acteurs de la Politique de la ville (élus et équipes projet des collectivités, délégués du Préfet, conseillers citoyens, institutions signataires des contrats de ville) une demi-journée pour interroger cette politique publique et partager les regards sur le(s) sens qu'elle prend, la manière dont elle est portée et mise en œuvre. Cette réflexion s'appuiera sur :

- > **l'intervention de Renaud Epstein** - maître de conférence en sciences politiques à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Saint-Germain-en-Laye -, spécialiste des questions urbaines (Politique de la ville, renouvellement urbain, évaluation) ;
- > **des échanges en sous-groupes** pour s'interroger et mesurer la capacité d'entraînement et de mobilisation de la Politique.

Informations pratiques

L'accès à la rencontre est gratuit, l'inscription obligatoire.

Lieu de la rencontre :

Bâtiment Efidis, 39 rue des bussys, **Eaubonne**.

S'inscrire :

<https://forms.gle/2vd5RfxpE3PLjTuKA>

Avec le soutien :